

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 12 février 2018.

1. Compte Administratif 2017
2. Compte de Gestion 2017
3. Demande de subvention Agence de l'Eau- Achat parcelles zone humide
4. Centre de loisirs de Valmont – Tarification et aides communales
5. Travaux 2018 et prévisions 2019
6. Délégation de Service Public – Distribution de Gaz
7. Divers

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 15 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. Claude DERU - M. André CLAMME - Mme Joëlle TALAGA - Mme Sarah DE GOBBI - M. Michel GERARD - M. Jean-Pierre MONTALBANO - M. Serge MULLER - Melle Anne-Louise PICQ - M. Gérard SENSER - Mme Denise WEBER - Melle Angèle WEINACKER - M. Fernand BIEGEL – M. Jean-Pierre MATZ – M. Pascal PENNERAD

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance. Madame Elodie IGEL étant auxiliaire du secrétaire.

1/ Compte Administratif 2017

			Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	A	478 645.00	760 560.00	1 239 205.00
	Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'ex.)	B	338 667.56	393 080.87	731 748.43
	Réduction de titres	C	0.00	29.04	29.04
	Recettes nettes	D=B- C	338 667.56	393 051.83	731 719.39
	Reste à Réaliser				
	Autorisations budgétaires totales	E	478 645.00	573 107.00	1 051 752.00
	Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'ex.)	F	277 116.75	309 868.43	586 985.18
DEPENSES	Mandats annulés	G	12 302.93	141.32	12 444.25
	Dépenses nettes	H=F- G	264 813.82	309 727.11	574 540.93
	Résultat de l'exercice		+ 73 853.74	+ 83 324.72	+ 157 178.46

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	<u>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2016</u>	<u>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017</u>	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2017</u>	<u>RESULTAT DE CLOTURE 2017</u>
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	- 100 265.75	0.00	73 853.74	-26 412.01
FONCTIONNEMENT	616 273.89	197 936.75	83 324.72	501 661.86
TOTAL GENERAL	516 008.14	197 936.75	157 178.46	475 249.85

Monsieur Jean-Jacques BALLEVRE, Maire, donne connaissance à l'assemblée du compte administratif de l'exercice 2017 qu'il vient d'établir puis se retire.

Siégeant alors sous la présidence de Monsieur Claude DERU, 1^{er} adjoint.

Le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Monsieur Jean-Jacques BALLEVRE n'a pas pris part au vote.

2/ Compte de Gestion 2017

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le compte de Gestion 2017 établi par Madame la Trésorière Principale de Saint-Avoid qui présente les valeurs identiques au Compte Administratif du point 1.

3/ Demande de subvention Agence de l'Eau- Achat parcelles zone humide

La commune a fait valoir son droit de préemption sur la zone humide. La cessation d'activité d'un agriculteur entraîne l'achat de 2 parcelles dans la zone humide :

- Parcelle section 6 numéro 46 d'une superficie de 13 a 07 ca
- Parcelle section 8 numéro 27 d'une superficie de 61 a 25 ca

Pour un total de 74 a 32 ca.

Le projet s'élève à :

- Achat terrains	2 230 €
- Frais Safer (HT)	250 €
- Frais Notaires (HT)	<u>387 €</u>
	2 867 € HT soit un total TTC de 2 961.60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'inscrire les crédits au budget 2018
- de financer ce projet par subvention et autofinancement
- de solliciter une subvention à l'Agence de l'eau à hauteur de 60%
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la réalisation de cette opération dans la limite des crédits inscrits aux budgets.

4/ Centre de loisirs de Valmont – Tarification et aides communales

Par délibération du 14 décembre 2016, le conseil municipal de la commune de Valmont a voté les nouveaux tarifs ASLH hors participation de la CAF.

La commune de Valmont prend en charge 8 € par jour et par enfant pour les résidents de Valmont. Les enfants des communes d'Altviller et de Lachambre qui sont jumelées au centre de loisir, peuvent bénéficier de cette aide.

Aussi, la commune de Valmont demande à la commune d'Altviller de prendre en charge les 8 € pour les enfants d'Altviller et les enfants fréquentant toute l'année l'école d'Altviller ainsi que la participation aux frais de fonctionnement au prorata de la fréquentation des enfants d'Altviller.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de prendre en charge les 8 € par jour et par enfant pour les enfants scolarisés en maternelle et en primaire au regroupement

pédagogique d'Altviller-Lachambre ainsi qu'une participation aux frais de fonctionnement au prorata de la fréquentation des enfants d'Altviller.

Adopté à l'unanimité.

5/ Travaux 2018 et prévisions 2019

Suite à la réunion de la Commission TRX finances en vue de préparer le budget.

Propositions :

- Achat de panneaux de signalisation temporaire, devis de Moselle Signalisation de 927.60 € HT
- Achat de pioche de nettoyage
- Achat de filet de but
- Achat petit matériel Local Technique

Travaux à prévoir

- Réfection des trottoirs
- Escalier du logement de l'école
- Campagne de dératisation
- Traçage passage piéton, emplacement bus...
- Réfection totale du logement mairie.
- Mosaique « Nom de l'Ecole »
- Devis toiture garage foyer suite infiltration.

Travaux 2018

- Accessibilité du Club House
- Parking et aire de jeux

Projets 2019

Une liste de projets a été établie et un choix sera fait parmi :

- Circulation milieu du village
- Devis toiture église
- Ravalement façade Mairie
- Enfouissement réseaux secs 2^{ème} partie rue de l'église
- Aménagement de la Salle de Conseil (plafond) et amélioration du chauffage
- Etude et modification de l'éclairage public lot Delphine Motte

6/ Délégation de Service Public – Distribution de Gaz

Le point est reporté.

Une rencontre avec les responsables de MATEC est prévue le samedi 17 février 2018 pour une éventuelle aide aux démarches de la Délégation de Service Public.

7/ Divers

Pour information

- Manifestation prévue pour la fête du vélo à l'école le week-end du 16 et 17 juin 2018.
- Inauguration du Nom de l'école après la fête du vélo.
- Versement de la subvention de l'AMITER pour le local technique pour un montant de 25 000 €.
- Parcelles communales : Rue de Romazières
Rue de Saint-Avoid
- Assurance KIFFER : nouveau contrat (AXA) montant de la prime d'assurance 2 473.66 € (5 737.38 € en 2016 avec l'ancien contrat Allianz)
- Contrôle poteaux incendie
- Travaux sur le passage à niveau de Lelling.



ALTVILLER, le 14 février 2018

Le Maire,

Jean-Jacques BALLEVRE

Numéro	Objet de la délibération	Page
1	Compte Administratif 2017	2-3
2	Compte de Gestion 2017	3
3	Demande de subvention Agence de l'Eau- Achat parcelles zone humide	3
4	Centre de loisirs de Valmont – Tarification et aides communales	3-4